



CSA Départemental 2nd degré
Création et suppression de postes à la rentrée 2026
Vendredi 20 mars 2026

Déclaration liminaire de la FSU 90

Monsieur le DASEN,

L'examen des documents soumis pour cette instance dessine une rentrée 2026 particulièrement dégradée pour les collèges du Territoire de Belfort. Mais avant d'entrer dans le détail, la FSU tient à soulever un point de méthode qui conditionne la qualité même de nos travaux.

De nouveaux documents modifiés ont été transmis la veille de la tenue de l'instance. La FSU tient à dire que c'est un manque de respect pour le travail des représentant.es du personnel. Ce n'est pas une question de forme, c'est une question de fond: le dialogue social ne peut pas fonctionner si les représentant.es du personnel ne disposent pas de documents stables en temps utile.

Avant d'entrer dans le détail, la FSU rappelle deux décisions de justice récentes. En avril 2024, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a condamné l'État pour *"carence dans l'organisation du service public de l'enseignement"*. En février 2025, celui d'Orléans est allé plus loin : indemnisation des élèves et des parents pour préjudice moral, après 50 heures de cours perdues faute de remplaçant.e. La jurisprudence est claire — **le "manque de vivre"** n'est pas une justification recevable.

Donc avec **7 suppressions de postes, 34 compléments de service et des BMP** dont le volume réel reste partiellement inconnu, faute de quotités précisées pour les stagiaires, la question se pose directement : combien de familles du Territoire de Belfort sont exposées à ce risque à la rentrée 2026 ? Et la réponse ne peut pas être dans le déploiement de parcours éducatifs en ligne, dans des cours à distance, ou les usages de l'IA : ces outils ont des conséquences délétères sur les apprentissages et sur la formation des élèves.

D'un côté, **7 suppressions de postes dans 5 collèges pour 2 créations (dont l'une est une transformation de lettres classiques en lettres modernes et l'autre la conséquence de l'implantation d'une section ULIS à Delle.)** . Ces créations ne compensent pas les mesures de carte scolaire, les postes vacants non pourvus, les départs en retraite non remplacés... Les motifs varient, mais le résultat est identique : des disciplines qui perdent un poste définitif.

D'un autre côté, **34 compléments de service (CSD/CSR)** pour un volume de **224 heures** dont une part significative s'effectue en dehors du département, contraignant les collègues à des déplacements réguliers entre 2 établissements, parfois éloignés l'un de l'autre pour compléter un service que leur établissement principal ne peut plus assurer seul. Ainsi à l'heure où le prix du carburant a considérablement augmenté, la FSU pose la question : **est-il prévu une revalorisation des indemnités kilométriques à la hauteur de cette réalité ?**

La FSU alerte cette instance sur la dégradation réelle des conditions de travail que représente la multiplication de ces compléments de service. Un.e enseignant.e qui jongle entre deux établissements, deux emplois du temps, deux équipes, deux cultures d'établissement, ne travaille pas dans des conditions normales. Ce n'est pas une contrainte administrative abstraite : c'est de la fatigue supplémentaire, de la disponibilité amputée, et souvent un sentiment légitime de n'appartenir pleinement à aucun des deux établissements. C'est un angle mort des documents administratifs, mais c'est une réalité que vivent les collègues chaque jour. Et **la qualité du service rendu aux élèves en pâtit directement.**

La FSU demande des engagements concrets: concentrer les heures de cours pour limiter les déplacements, éviter les petits compléments de service portant sur une seule classe, et exclure toute affectation sur 3 établissements, notamment en cours d'année pour les collègues TZR.

Enfin les documents du 19 mars affichent 29 BMP pour 181.9 heures, soit une réduction de 58.75 heures par rapport au 12 mars. Cette amélioration apparente appelle une mise en garde immédiate : 52.5 de ces heures ont simplement été remplacées par des affectations de stagiaires dont la quotité n'est pas précisée. Sans cette information il est impossible de savoir ce qui est réellement couvert. Les 33 BMP initiaux représentaient l'équivalent de 13 postes de certifiés. Le problème de fond n'a pas changé. S'ajoutent à cela des anomalies dans les documents CSD/CSR: des volumes qui disparaissent entre les 2 versions (italien et histoire-géo au Collège Rimbaud), un BMP EPS au collège Ferry qui passe de 3 à 7 heures, et un écart de 0.5 heure entre heures données et heures reçues.

Deux situations sont particulièrement révélatrices, nous les retiendrons comme cas d'école.

Le collège Val de Rosemont à Giromagny, le plus fragile : SVT (14.5h), espagnol (7.5h) et les sciences physiques (4.5h) restent en BMP. L'anglais - 12 heures dans la version du 12 mars - est désormais marqué stagiaire sans que la quotité soit précisée.

Dans une commune rurale, avec un nombre de remplaçants limité, ce collège risque de se retrouver sans enseignant-e dans ces disciplines en cours d'année. Ce n'est pas une hypothèse, mais un risque documenté que la jurisprudence récente permet désormais aux familles de faire valoir devant les tribunaux.

Le **collège L. de Vinci**, concentre la volume le plus lourd de BMP : 49 heures — dont 18 heures de FLE pour des élèves allophones parmi les plus fragiles, et 18 heures d'histoire-géographie, en partie en DNL allemand pour des élèves engagé-es dans un parcours conduisant à l'Abibac au lycée. Deux publics aux antipodes, une même réponse : un BMP à la place d'un titulaire ! Nous demandons expressément que ces deux postes soient créés et passent au mouvement. Un troisième BMP en histoire-géographie de 3h est apparu le 19 mars sans explication.

Quant aux langues vivantes et aux sciences physiques , leur traitement inquiète la FSU.

La FSU alerte cette instance sur la situation des langues vivantes, qui constituent une part disproportionnée des BMP de ce département. Anglais, espagnol, allemand, italien, arabe — les langues concentrent les blocs les plus nombreux et servent trop souvent de variable d'ajustement quand la dotation ne suffit pas. **Cette logique est particulièrement visible au Val de Rosemont, où l'anglais et l'espagnol représentent à eux seuls 19,5 heures de BMP.** Elle est préoccupante pour la cohérence des parcours linguistiques des élèves et pour la construction des projets bilingues ou européens dans les établissements concernés.

Les sciences physiques sont devenues une discipline sous pression dans tout le département

4 BMP dans 4 établissements, pour un volume officiel de 32,5 heures — auxquelles s'ajoutent des affectations de stagiaires a quotité inconnue. Le BMP de 15 heures au R. Gosciny à Valdoie, désormais "converti" en stagiaire à quotité inconnue, illustre parfaitement le problème : **on ne résout pas un BMP en le rendant invisible.** Dans une discipline où la sécurité en travaux pratiques engage la responsabilité de l'établissement, cette situation ne peut pas être ignorée.

Tout ce qui précède repose sur une hypothèse fragile : celle que des TZR seront disponibles pour couvrir les BMP. Or le SNES-FSU le documente depuis des années — **le nombre de TZR s'est considérablement réduit.** Les TZR sont absorbés à l'année sur des postes vacants faute de créations. Leur nombre global baisse. Quand un BMP perd son TZR rappelé ailleurs, on cherche à recruter un-e contractuel-le. Et quand on n'en trouve pas — particulièrement dans les zones rurales — le poste reste vacant. C'est ce scénario qui menace Giromagny et d'autres établissements de notre département à la rentrée 2026.

La FSU le dit clairement : nous ne sommes pas là pour enregistrer des documents. Nous sommes là pour que des réponses soient apportées — trop de familles ont recours à des cours particuliers, et de plus en plus se tournent vers un enseignement privé sous contrat sur doté par l'argent public. La FSU reviendra au cas par cas sur chacune de ces situations problématiques lors de cette réunion, en espérant pouvoir améliorer certaines d'entre elles d'ici le mois de juin et la rentrée prochaine. **Aussi, le SNES-FSU et le SNEP-FSU, attachés à un service public de qualité, demandent des créations de poste supplémentaires, afin de garantir aux élèves et aux personnels qui les accompagnent les meilleures conditions d'enseignements possibles.**